

## **CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY DU 06 FEVRIER 2019**

### **COMPTE-RENDU**

Le Conseil Municipal d'Amilly s'est réuni le 06 Février 2019 à 20 heures.

Etaients présents : M. DUPATY, Maire, assurant la Présidence,  
M. HAGHEBAERT, Mme FEVRIER, M. ABRAHAM, Mme CARNEZAT, M.  
LAVIER, Mme BEDU, M. SZEWCZYK, Mme DERIEUX, M. PECHER  
Adjoints au Maire,  
M. HEBERT, Mme DESMONS, MM. MONCHIERI (retiré pour le point III 2°),  
FOURNEL, Mmes COLIN, GUET, BONNARD, M. LECLOU, Mme SIMON,  
MM. PATRIGEON, BOUQUET, RAISONNIER, Mme PEYRIDIEU, M.  
ROLLION, Mme CALMETTES, M. GABORET,  
Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M. HAUTELIN pouvoir à M. HEBERT  
Mme CARRIAU pouvoir à Mme GUET  
Mme DEDENON pouvoir à Mme PEYRIDIEU

Absents : Mme DELPHINE, M. MARCHETTI, Mme BLONDEL, M. LOUIS

Madame PEYRIDIEU est élue Secrétaire de Séance.

#### **I LE PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/12/2018**

Est approuvé à l'Unanimité

#### **II CONSTRUCTION D'UN ORGUE POUR L'EGLISE DE SAINT-FIRMIN**

Dans le cadre des travaux de restauration de l'Eglise de Saint-Firmin, le Conseil Municipal approuve le projet d'orgue à installer dans l'Eglise ainsi que sa réalisation, pour un coût prévisionnel de 683.049 € HT. Des subventions seront sollicitées notamment auprès de la Région et du Département pour le financement de cette opération.  
(Adopté à l'Unanimité)

#### **III AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

1°) Est approuvé, par application de l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées par la Ville en 2018 (montant total des acquisitions : 661,00 €; montant des cessions : 1.245,00 €)  
(Adopté à l'Unanimité)

2°) Dans le cadre de la préservation de l'espace naturel de la Vallée du Loing, est approuvée l'acquisition du terrain cadastré BL n°248 de 17.130 m<sup>2</sup>, situé dans les prés de Saint-Firmin, au prix de 8.900 € net vendeur. Une subvention sera sollicitée auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour financer cette acquisition au titre de la protection des zones humides  
(Adopté par 28 Voix Pour, Monsieur MONCHIERI s'étant retiré)

3°) Afin de permettre l'élargissement du Chemin rural des Terres Fortes aux Martins, il est décidé d'acquérir une emprise d'environ 125 m<sup>2</sup> des parcelles cadastrées AA N°150 et 153p pour le prix de 730,62 € net vendeur  
(Adopté à l'Unanimité)

4°) Selon les termes d'un testament, la Commune d'Amilly est instituée légataire d'une somme de 4.573 € en contrepartie de l'entretien et du fleurissement à la Toussaint d'une sépulture familiale au cimetière du Bourg. Considérant qu'il s'agit d'une concession perpétuelle, le Conseil Municipal décide de refuser ce legs mais s'engage à veiller à la propreté des abords de la sépulture sans fleurissement  
(Adopté à l'Unanimité)

#### **IV EDUCATION / ENFANCE**

1°) Il est décidé d'attribuer aux coopératives scolaires :

- 14.160 € de subventions annuelles pour 2019, soit 4.680 € pour les écoles maternelles et 9.480 € pour les écoles élémentaires,
- 16.820 € de subventions pour les projets d'écoles 2019 (spectacles, sorties scolaires...), soit 285 € par classe.

(Adopté à l'Unanimité)

2°) Est approuvée la conclusion, avec la Caisse d'Allocations Familiales, de la convention d'objectifs et de financement du Contrat Enfance Jeunesse et l'avenant pour l'expérimentation de la simplification des prestations de service dans les champs de l'enfance et de la jeunesse, pour une durée de 4 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2021  
(Adopté à l'Unanimité)

#### **V CULTURE / JUMELAGES**

1°) Dans le cadre du « Projet Artistique et Culturel de Territoire » 2019 de la Région, est approuvée la conclusion d'une convention-cadre avec le Théâtre du Masque d'Or fixant les conditions du partenariat avec la Ville relatif à la pièce « George Dandin » de Molière dont les représentations auront lieu du 18 juin au 20 juillet 2019. Une subvention communale sera versée au Théâtre à hauteur de 30% maximum de l'aide effective attribuée par la Région à la Ville.

(Adopté à l'Unanimité)

2°) Il est décidé d'attribuer une subvention de 2.500 € au Collège Schuman pour l'organisation d'un séjour linguistique d'élèves hispanisants dans la Ville jumelle espagnole de Vilanova del Cami, prévu en mars 2019.

(Adopté à l'Unanimité).

#### **VI FINANCES**

Sur proposition de Madame la Comptable Publique, il est décidé l'admission en créance éteinte de titres de recettes concernant les exercices 2017 et 2018 pour un montant total de 926,18 € (dossiers de surendettement)

(Adopté à l'Unanimité)

#### **VII RESSOURCES HUMAINES**

Est approuvée la création, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2019, d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine à temps complet et d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet  
(Adopté à l'Unanimité).

## VIII COMPTE RENDU DE DECISIONS

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire en vertu de ses attributions déléguées (non soumis au vote) :

### PRESTATIONS INTELLECTUELLES

**Décisions des 22/11/2018, 10 et 14/01/2019 : Conclusion des marchés suivants :**

Marché	Titulaire	Montant € HT
<b>Construction de la Garderie du Centre Bourg :</b>		
<b>Etude géotechnique</b>	ICSEO (21140 SEMUR EN AUXOIS)	2.380,00
<b>Mission de contrôle technique</b>	APAVE (45073 ORLEANS)	7.420,00
<b>Mission SPS (Sécurité et Protection de la Santé)</b>	QUALICONSULT (45166 OLIVET)	3.760,00

**Décision du 29/11/2018 : Conclusion d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre fixant le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre pour l'opération suivante :**

Objet	Titulaire	Forfait définitif de rémunération € HT
<b>Travaux de rénovation de l'école élémentaire du Clos-Vinot</b>	GA ARCHITECTURE (75020 PARIS)  et ARCHIMEN (21066 DIJON)	197.432,45 (soit 6,70 % du coût estimé à 2.946.753,00 € HT) + 3.000 € HT pour la mission complémentaire étude thermique

### MARCHES DE TRAVAUX

**Décisions des 10 et 14/01/2019 : Conclusion d'avenants aux marchés de travaux :**

Marché	Titulaire	Montant de l'avenant € HT	Nouveau montant du marché HT
<b>Aménagement de l'espace naturel des Savoies et des Népruns</b>  Lot n°01 : Aménagement de sentiers de découverte et de pâturages : arasement, remaniement et façonnage des merlons, parking, sentiers, clôtures, passerelles et barrières	VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT (49330 CHATEAUNEUF SUR SARTHE)	+ 20.075,00	211.678,50
<b>Restauration du Moulin Bardin</b> Lot n°01 : Maçonnerie – Abords	REVIL (45701 VILLEMANDEUR)	+ 6.630,00	374.630,00

--	--	--	--

### **MARCHES DE FOURNITURES ET SERVICES**

**Conclusion des marchés de fournitures et services suivants :**

<b>Marché</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Montant € HT</b>
<b>Mise à disposition d'un minibus 9 places (décision du 13/12/2018)</b>	VISIOCOM (92164 ANTHONY)	Mise à disposition gratuite du véhicule financée par l'exploitation d'emplacements publicitaires
<b>Fourniture, mise en œuvre et maintenance d'une solution de dématérialisation des procédures de marchés publics</b>	AVENUE WEB SYSTEMES AWS (38100 GRENOBLE)	Accord cadre à bons de commandes d'une durée d'un an (du 1 <sup>er</sup> /01 au 31/12/2019) Pas de seuil minimum ni maximum (passé par la centrale d'achat APPROLYS Centr'Achats et cédé à la Ville par courrier du 22/11/2018)
<b>Achat et livraison de fournitures administratives, scolaires et de loisirs créatifs :</b>  <b>Lot n°01 : Fournitures de bureau, enveloppes, agendas, calendriers, papier pour reprographie au détail, consommables informatiques</b>  <b>Lot n°02 : Papier pour reprographie en gros et cartons</b>  <b>Lot n°03 : Fournitures scolaires (papeterie, loisirs créatifs)</b>	LYRECO (59584 MARLY)  INAPA (91814 Corbeil Essonnes)  MAJUSCULE TECHNI DESSIN (45100 ORLEANS)	Accords cadre à bons de commandes d'une durée d'un an (du 1 <sup>er</sup> /01 au 31/12/2019) Pas de seuil minimum ni maximum (passés par la centrale d'achat APPROLYS Centr'Achats et notifiés par courriers des 04 et 17/12/2018)

**Décision du 17/12/2018 : Conclusion d'un avenant au marché de services suivant :**

<b>Marché</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Objet de l'avenant</b>	<b>Nouveau montant du marché HT</b>
<b>Vérification règlementaire des installations et de tous les matériels soumis à vérification</b>	QUALICONSULT (45166 OLIVET)	Ajout d'une nouvelle référence au Bordereau des Prix Unitaires	Sans incidence financière sur les seuils du marché

### **RENOUVELLEMENT D'ADHESION**

**Décision du 17/01/2019 :** Renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'**Association des Maires du Loiret** (cotisation 2019 : 2.966,56 €)

## **DEMANDES DE SUBVENTIONS**

### **Décisions du 27/12/2018 : Centre d'Art Contemporain des Tanneries :**

- demandes de subventions auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), de la Région, du Département et de l'Agglomération Montargoise pour le **budget de fonctionnement 2019**, dont le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Action artistique et culturelle	175 000 €	Subv° DRAC programmation	102 000 €
Masse salariale	320 000 €	Subv° DRAC politique publics	35 000 €
Coûts de fonctionnement du bâtiment	40 000 €	Subv° C. Régional	78 000 €
		Subv° C. Départemental	20 000 €
		Subv° AME	80 000 €
		Autofinancement Ville	220 000 €
<b>Total</b>	<b>535 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>535 000 €</b>

- demandes de subventions auprès de la DRAC Centre et de la Région, à hauteur de 2.500 € chacune, pour **l'acquisition de matériel son et vidéo** d'un montant prévisionnel de 12.443 € TTC

**Décisions du 17/01/2019 : Acquisitions de terrains dans la Vallée du Loing (approuvées par délibérations du 12/12/2018) :** demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Département dans le cadre de la préservation des zones humides.

**Décision du 29/01/2019 : Sécurisation des écoles : demande de subvention auprès de l'Etat** au titre du FIPDR 2019 (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation), pour la réalisation de travaux d'urgence de sécurisation aux groupes scolaires de Viroy et de Saint-Firmin, d'un montant total estimé à 44.433,24 € HT (élévation ou mise en place de clôtures respectant les hauteurs préconisées, installation de portails et portillons verrouillables et de dispositifs de visiophonie, mise en place d'alarmes spécifiques d'alerte « attentat-intrusion »).

## **LOUAGE DE CHOSES**

**Décision du 11/12/2018 : Mises à disposition gratuites de terres communales** au profit d'agriculteurs du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 31 octobre 2019.

## **DEPOT DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME**

**Décision du 18/12/2018 : Construction d'une garderie dans le Centre Bourg :** dépôt de la demande de Permis de construire.

**Affiché le 08 Février 2019  
Le Maire d'Amilly**

**Gérard DUPATY**